

Jim Kingston



Jim entreprit sa carrière au sein d'associations, peu de temps après s'être joint au Service policier de Kitchener. En 1968, il fut élu président de l'Association des policiers et quatre ans plus tard, il fut acclamé président de l'Association régionale des policiers de Waterloo qui venait d'être constituée.

En 1980, Jim quitta la région de Waterloo pour devenir directeur exécutif de l'Association de la Police provinciale de l'Ontario. Pendant son mandat à l'APPO, deux études internationales indépendantes estimèrent que les relations de travail entre l'Association et le patronat de la PPO, étaient les meilleures du milieu policier. En 1990, Jim fut nommé à titre de premier directeur exécutif de l'Association canadienne des policiers.

Au cours de l'année 1975, Jim Kingston analysa plus de 200 contrats policiers émanant de toutes les régions canadiennes et rédigea le premier guide d'établissement de contrats policiers, fondé sur l'analyse statistique du milieu, dont on se sert encore pour comparer les salaires et les avantages sociaux en vue de négociation et d'arbitrage de contrats.

Tout au long de sa carrière au sein d'associations, Jim a été actif aux niveaux provincial, national et international; en effet, il a été en fonctions à l'échelle provinciale, en tant que directeur élu de l'Association des policiers de l'Ontario pendant cinq ans, avant d'être nommé membre du Comité exécutif pendant les cinq années suivantes; sur la scène nationale, Jim occupa le poste de vice-président de l'Association canadienne des policiers pendant cinq ans et celui de président de 1986 à 1990; enfin, au niveau international, il a prêté son concours aux associations de policiers de toutes les régions du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, du début à la fin de sa carrière.

Au fil des ans, dans le cadre de ses fonctions au sein d'associations, Jim Kingston a représenté les policiers devant tous les paliers de gouvernement lors de procédures de négociations de contrats, de griefs et d'arbitrages. En 1988, Jim Kingston créa un partenariat de société entre l'ACP et CBIU Publications et lança un magazine policier national dont le tirage s'élève à 40 000 exemplaires, destinés aux membres de l'ACP, aux députés fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux magistrats. Ce partenariat a assuré la stabilité financière de l'Association canadienne des policiers.

En 1988, Jim entama les travaux du site national de la Commémoration des policiers, signant par la suite des contrats avec le gouvernement et coordonnant des collectes de

fonds dépassant 600 000 \$, en vue de la construction du Pavillon d'été du Président e la Chambre, situé sur la Colline du Parlement.

En 1994, Jim Kingston se chargea de la signature d'un deuxième partenariat de société entre l'ACP et C.I., un fonds de capital à risque parrainé par les travailleurs. Maintenant désigné Fonds Covington, il s'est avéré très fructueux, comptant des placements et un actif de plus de 100 000 000 \$.

En août 1998, l'Association des policiers de l'Ontario décerna le Prix Dennis R. Latten à Jim Kingston, en reconnaissance de son apport exceptionnel aux associations de policiers et à leurs membres à la grandeur de l'Ontario.

Grâce à sa pensée stratégique et à sa capacité de concevoir l'avenir, Jim Kingston a largement contribué à préparer l'Association canadienne des policiers à affronter les cinquante prochaines années et le prochain millénaire.